# RÈGLEMENT À RESPECTER LORS DE LA RÉDACTION DES ABSTRACTS

Les abstracts dont le contenu est conforme à la thématique de la conférence seront publiés dans le recueil d’actes de cette conférence.

Le volume du texte déposé ne doit pas dépasser 4 pages de А4, rédigé en Microsoft Word (format \*.doc), caractère – ***Times New Roman, taille – 14 kegel***, ***simple interligne*** avec alignement justifié, retrait – 1,25 сm, marges – 2 сm de tous côtés de la page.

En haut, au coin de la page : **l’index de CDU**, alignement de gauche.

La ligne suivante : **nom, prénoms de l’auteur (des auteurs), grade, titre universitaire, nom du département, nom de l’établissement, pays,** alignement centré.

Après avoir fait un saut de ligne : **titre** **de l’abstract** (en lettres majuscules, caractère gras), alignement centré.

Après avoir fait un saut de ligne : **texte de l’abstract,** alignement justifié.

La liste des documents de référence doit être précédée de sous-titre **«Liste des documents de référence»,** alignement centré.

La liste des documents de référence doit être rédigée tout en respectant les normes bibliographiques, alignement justifié.

Le fichier avec la version électronique de l’abstract en format \*.doc. doit être nomé de **nom ( noms) de l’auteur (des auteurs),** par exemple, **Sydorchuk.doс.**

Les auteurs des abstracts prennent toute la responsabilité de l’authenticité de l’information fournie. Les documents déposés au secrétariat de la conférence ne sont pas retournés à leurs auteurs.

***Les documents qui ne sont pas conformes au règlement ci-dessus ne seront pas retenus pour leur publication!***